



PICARDIE

**Déclaration préalable au CTA de l'Académie d'Amiens
du 17 janvier 2022**

M. le Recteur, Mesdames et Messieurs membres du CTA de l'Académie d'Amiens,

Le CTA est réuni aujourd'hui pour étudier la répartition des moyens attribués à notre académie pour la rentrée 2022. Pour l'année scolaire en cours, nous avons alerté le ministère sur le fait qu'il fallait se préparer à une année scolaire 2021-2022 de nouveau marquée par le Covid. Le chaos que nous vivons aujourd'hui est en grande partie liée au fait que le Ministère est resté sourd aux alertes répétées et qu'il persiste aujourd'hui. Nous avons demandé un collectif budgétaire pour que le système éducatif réponde mieux aux besoins des élèves sans mettre davantage en tension les personnels.

Le Sgen-CFDT avait anticipé, entre autres, les postes non pourvus, les remplacements non assurés y compris sur une très longue durée. De longue date, il demande que soient prises des mesures pour assurer réellement une prévention combinée au bénéfice des personnels et des élèves et par conséquent du meilleur fonctionnement du système éducatif malgré la pandémie. Il demande aussi depuis longtemps que le ministère conduise un suivi épidémiologique des agents et que les organisations syndicales représentatives en soient informées.

Les publications sur le site du ministère le vendredi sont loin d'être à la hauteur des enjeux de santé au travail, de santé des agents et des enjeux RH du moment et faute est de constater que les moyens alloués vont dans le même sens et que l'aveuglement des hautes sphères persiste. Quel mépris de continuer à ne pas anticiper les difficultés qui pourraient encore subvenir en raison de la pandémie. Quel irrespect, même en dehors de cette dernière et avec tous les efforts fournis par les personnels et les familles de continuer à ne pas mettre les moyens pour permettre aux élèves, aux enseignants et aux AESH de travailler dans des conditions décentes.

L'école craque et notre Ministre continue. Où en sommes-nous ? Où en est le système éducatif ?

Pour les élèves, les heures d'enseignement manquées sont nombreuses. Dans certains établissements, des élèves n'ont eu aucun cours dans une discipline depuis le début de l'année, y compris dans des classes à examen et dans des disciplines centrales pour l'examen. Ne pas traiter cette question sur laquelle nous avons attiré l'attention du ministère dès septembre est inconséquent : ce sont les élèves qui vont en pâtir au moment des examens. Pour les personnels, les absences d'élèves liées à la pandémie amènent à revoir, réajuster en permanence pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin. Pour les personnels toujours, l'absence de remplacement accroît la charge de travail et la charge mentale.

Enseignantes et enseignants mis en tension, personnels de direction, personnels d'inspection, personnels administratifs qui voient se dégrader le service rendu à la population sans pouvoir agir faute de vivier de remplacement, mais aussi parfois faute d'autorisation pour recruter quand ce serait possible.

Il était possible de limiter l'impact de la vague épidémique sur le système éducatif :

- par des recrutements plus tôt en 2021,
- par une organisation des services, une organisation et une priorisation du travail y compris dans sa dimension pédagogique,
- par la mise en œuvre effective d'une prévention combinée des contaminations.

Faudra-t-il attendre la 12ème vague pour que le ministère comprenne que laisser le système dans une telle tension c'est le fragiliser durablement ?

Malgré les récentes annonces de notre ministère suite à la grève historique du 13 janvier 2022, il apparaît que le compte n'y est pas et que les personnels se sentent toujours les laissés pour compte de la société en termes de protection. Le Sgen-CFDT revendique notamment un protocole viable et plus protecteur qui se fonde sur un ratio de cas positifs ou d'élèves absents pour entraîner des fermetures sans épuiser les personnels et les parents avec des tests chronophages sans parler du tracing qui mobilise les personnels (directeurs, chefs d'établissement, personnels de vie scolaire...), y compris le soir tard et le week-end.

Le Sgen CFDT revendique également que soit enfin prise en compte la discontinuité majeure dans les apprentissages des élèves. Cela provoque une vive inquiétude de l'ensemble des personnels et ajoute au stress et à la fatigue. Ainsi, pour le Sgen-CFDT, il est indispensable de mettre en place des aménagements dans les programmes et les évaluations.

Concernant les moyens alloués pour la rentrée de septembre 2022, il apparaît qu'ils sont bien insuffisants et qu'ils ne tiennent en aucun cas compte, ni de la situation sanitaire, ni des besoins des équipes et des élèves après deux années de crise dont on ne connaît pas encore l'évolution.

Concernant les moyens alloués au 1^{er} degré : 5 postes supplémentaires alloués à notre Académie pour couvrir tous les besoins et l'application de nouvelles mesures fort bienvenues, certes, comme l'augmentation de certaines décharges de direction mais qui vont largement absorber ces 5 postes. L'insuffisance des moyens alloués va sans nul doute conduire à fermer de nombreuses classes. Le Sgen-CFDT Picardie sera très vigilant quant à celles-ci et craint que le choix des écoles où les classes fermeront soit opéré pour limiter l'augmentation des décharges de direction. Pour ces collègues qui attendent depuis longtemps une augmentation du temps qu'on leur alloue pour assurer la très importante quantité de travail demandée aux directrices et directeurs d'écoles, ça serait la goutte d'eau qui fait déborder un vase déjà plein à ras bord. Concernant les besoins en remplacement criants, il faut des moyens qui permettent de le faire sans mettre en tension les effectifs des écoles. En outre, alors qu'il est urgent de recruter des personnels médico-sociaux (infirmières, médecins scolaires) mais aussi des psychologues scolaires, des personnels RASED, faute est de constater que les moyens n'y sont pas. La santé de nos élèves, entre autres, est en jeu !

Concernant le 2nd degré, malgré des effectifs déjà pléthoriques, aucune amélioration en vue pour les collèges et lycées et même une baisse des moyens globaux puisque pour maintenir un nombre d'heures postes similaire à celui de cette année scolaire, on va supprimer des HSA pour les transformer en heures postes. Les 13 ETP supplémentaires octroyés à l'académie et qui serviront à l'ouverture de structures spécialisées ou de sections spécifiques ne contribueront donc pas à permettre la baisse des effectifs que familles et équipes appellent de leurs vœux. La transformation d'HSA en HP amènera, quant à elle, les établissements à abandonner les projets déjà en place ou prévus. Les personnels et les élèves devront alors encore composer avec des conditions de travail et d'apprentissage dégradées et un suivi bien difficile au regard des effectifs. Dans une situation sanitaire classique, c'est déjà intenable mais faute est de constater qu'encore une fois et malgré toutes les alertes lancées par les organisations syndicales et les autres acteurs, le Ministère montre

encore le mépris qu'il a du terrain, de ses personnels et des élèves. Concernant les PPPE et la continuité de la mise en place de ces derniers, pouvez-vous nous préciser quel choix de licence a été opéré dans l'académie ?

Concernant les postes administratifs, la suppression prévue de 2 ETP dans les EPLE et après la pression que les établissements ont connue au cours de ces deux dernières années est scandaleuse. Ces deux suppressions n'ont que pour seule cause la gestion de la pénurie induite par les moyens qu'on nous alloue. Le Sgen-CFDT salue la création de 3 postes d'assistants de service social même s'ils semblent insuffisants face à la situation qui induit une très forte sollicitation de ces personnels.

A propos de l'ASH et de la prise en compte de la difficulté scolaire et afin de pouvoir juger de l'adéquation entre les besoins et les départs en formation CAPPEI, pouvez-vous nous indiquer, M. le Recteur, le nombre de postes spécialisés occupés par des personnels non-titulaires du CAPPEI s'il vous plaît ?

Toujours concernant l'ASH, le Sgen-CFDT Picardie accueille très favorablement la création d'ULIS et d'UPE2A mais déplore que les moyens ne permettent pas de faire davantage au regard des besoins existants. A ce sujet, pouvez-vous nous préciser où il est prévu de les implanter ? Par ailleurs, il est urgent que la Région prenne ses responsabilités vis-à-vis des familles en ouvrant des établissements spécialisés pour répondre aux besoins identifiés. Je me permets, pour appuyer cette demande, de vous rappeler, M. le Recteur, les chiffres que nous vous avons réclamé lors de l'audience que vous nous aviez accordée à la rentrée 2021 : au sein de l'académie, 800 enfants ou adolescents en attente d'ULIS et 800 autres en attente de structures spécialisées. Où est la prise en charge pour tous vantée par le Ministère, assez de cette politique d'affichage !

Il faut que la Région et l'académie s'emparent conjointement de cette problématique et qu'ils œuvrent à l'améliorer.

Par ailleurs, le Ministère a rendu 75 millions d'euros sur son budget et il râcle partout où il le peut. En effet, les coordonnateurs REP et REP+ de notre académie se sont vus subitement amputés du versement de l'ISAE (totalement pour les coordonnateurs REP+ et pour moitié pour les coordonnateurs REP qui sont à mi-temps sur cette mission) depuis la rentrée de septembre 2021 sans même avoir été destinataires d'un courrier qui les en informait. Cette indemnité qu'ils percevaient jusqu'alors ne leur sera plus versée dans notre académie alors même que d'autres académies ont fait le choix de la maintenir au regard des missions de ces personnels qui, s'ils ne participent pas directement au suivi des élèves, participent activement au suivi et à l'accompagnement des enseignants exerçant en éducation prioritaire. Le Sgen-CFDT demande que l'académie, à l'image de celles qui ont maintenu l'indemnité pour ces collègues, revienne sur sa décision et rétablisse le versement de celle-ci.

Pour terminer, et comme demandé lors du précédent CTA conjoint, pouvez-vous nous communiquer la liste des FCIL qui existent au sein de notre académie s'il vous plaît ?